
**CONVENTION POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE
DES LOCALITES DU NORD GORGOL**

PROJET : 002022/PCONV/000401

APPEL D'OFFRE

ACHAT ET ACHEMINEMENT DE PRODUITS ALIMENTAIRES

Dossier d'appel d'offres Marché de fournitures

Référence : 20260706/002022/PCONV/000401

Financé par l'Agence espagnole de coopération au développement (AECID).

Maître d'ouvrage : Caritas Mauritanie

Date limite de remise des offres : 23 juillet 2026

PROMOTEUR DE L'INTERVENTION :

Caritas Mauritanie gère des projets de promotion humaine et de développement dans le pays depuis plus de quarante ans. Elle dispose d'une longue expérience pour la mise en œuvre de projets de développement ruraux. Les actions de Caritas se fondent sur l'identification de groupes à travers une relation de proximité, l'appui au renforcement de leurs capacités d'analyse, et l'accompagnement de leurs projets issus de ces analyses, dans leur diversité.

Parmi ses partenaires, Caritas Mauritanie entretient une relation étroite avec Caritas Espagne. Ce partenariat s'exprime à travers :

- Des financements de projets de promotion humaine en Mauritanie, dont le secteur rural
- Des appuis techniques, notamment en ressources humaines, ou via des consultants
- Une contribution à la sensibilisation du réseau de bénévoles et donateurs en Espagne.

Ainsi depuis 2012 Caritas Mauritanie avec l'appui de Caritas Espagne met en œuvre un projet de développement rural dans la moughataa de Monguel. Un autre projet mené dans la région du Brakna sud, financé par l'UE jusqu'en 2012, a été évalué de façon très positive avec des bons résultats obtenus dans la mise en place d'infrastructures (petits périmètres irrigués, animation rurale, structuration de producteurs, recherche de synergie avec les autres acteurs du développement dont les autorités et services techniques locaux). Un projet de développement intégré avec des communautés villageoises avait été également mis en œuvre de 2008 à 2010 dans la moughataa de Maghta-Lahjar, avec des fonds publics canariens.

En 2014 Caritas Mauritanie conçoit un nouveau projet de développement communautaire villageois dans la moughataa de M'Bout, au nord du Gorgol. Elle s'associe à Caritas Espagne pour sa conception et sa mise en œuvre. Les deux entités l'ont soumis à l'examen de la Coopération Espagnole, l'AECID, à travers l'appel à projets «Convenio» (Convention). Le terme « Convenio » est utilisé dans le reste du document. Ce premier convenio sera suivi d'un autre en 2018 et d'un troisième en 2022.

L'AECID a financé un premier convenio dans le cadre de son appel à projets 2014, suivi d'un deuxième en 2018 et d'un troisième en 2022, ce dernier étant actuellement en cours de titre : « *Promouvoir le développement agricole, la promotion économique durable et la gouvernance locale en mettant l'accent sur les femmes et les jeunes.* » et code 002022/PCONV/000401. Dans le cadre du développement et sous le budget de ce troisième convenio, les travaux publiés dans ce cahier des charges seront réalisés.

PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE DES LOCALITES DU NORD GORGOL

Objectif général

Contribuer à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des populations les plus vulnérables de la moughata de M'Bout à travers le développement rural, la promotion économique durable et la gouvernance locale avec un accent particulier sur les femmes et les jeunes

Objectifs spécifiques

SO1 Développer l'agriculture de manière durable dans les villages sélectionnées de la moughataa de M'Bout pour assurer une augmentation de la disponibilité alimentaire de qualité avec une approche d'agroécologie.

SO2 Améliorer l'accès physique et économique à la nourriture en créant des activités productives et génératrices de revenus dans la moughataa de M'Bout.

SO3 Renforcer la gouvernance locale de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en engageant les titulaires d'obligations à travers l'approche orientée changement et la promotion de l'égalité dans la moughataa de M'bout.

SO4 Promouvoir une aide efficace, transparente et de qualité, dans le cadre de l'ABDH, le renforcement de capacité du personnel de Caritas en tant qu'acteurs responsables, ouverts aux processus d'apprentissage.

Instructions aux soumissionnaires

En présentant son offre, le soumissionnaire accepte la totalité, sans restriction, des conditions générales et particulières qui régissent ce marché, comme étant la seule base de cette procédure d'appel d'offres, quelles que soient ses propres conditions de prestataire, auxquelles il déclare renoncer. Les soumissionnaires sont réputés avoir examiné attentivement tous les formulaires, instructions, dispositions contractuelles et spécifications contenus dans ce dossier d'appel d'offres et s'y conformer. Le soumissionnaire qui ne fournit pas dans les délais requis toutes les informations et tous les documents nécessaires verra son offre rejetée. Aucune réserve émise dans l'offre par rapport au dossier d'appel d'offres ne peut être prise en compte ; toute réserve pourra donner lieu au rejet immédiat de l'offre sans qu'il soit procédé plus avant à son évaluation.

Les présentes instructions aux soumissionnaires définissent les règles de soumission, de sélection et de mise en œuvre des contrats dans le cadre du présent appel d'offres.

1. Objet du marché :

Achat et acheminement de produits alimentaires dans deux villages de ma Moughata de M'Bout.

Le présent marché rentre dans le cadre de l'amélioration de l'accès physique et économique aux aliments à travers la création d'activités productives et génératrices des revenus dans le secteur agricole dans la Moughata de M'Bout.

2. Localités concernées :

Les produits seront livrés dans les villages suivants :

Communes	Villages
Commune de Foug Gleita	Kowb Jafar
Commune de Ndiadjibiné	Almane

3. Conditions générales :

a- Unité Monétaire

L'unité monétaire pour l'exécution du marché objet de la présente consultation est la nouvelle monnaie Mauritanienne en vigueur l'ouguiya (MRU).

b- Documents constitutifs de la soumission

L'offre présentée par le candidat comprendra sous peine de nullité :

- a. **La lettre de soumission** conforme au modèle (cf. annexe1) complétée, datée, signée et accompagnée, s'il y a lieu, d'une procuration écrite du signataire de l'offre pour engager le soumissionnaire.
- b. **Une offre financière** comprenant :
 - ✓ Le devis quantitatif (cf. annexe2) sur la base de la liste des produits/fournitures/services,
 - ✓ L'attestation NIF,
 - ✓ Le R.I.B pour le compte bancaire,
 - ✓ L'attestation de régularité des impôts,
 - ✓ L'attestation de régularité à la CNSS,
 - ✓ Le délai d'exécution du marché

NB : il est obligatoire de présenter l'ensemble des documents administratifs légaux, en cours de validité : attestation NIF, attestation de régularité d'impôt et attestations de

régularité CNSS. La non délivrance de l'un des documents cités, est cause de rejet immédiat du dossier.

c. Une offre technique comprenant les renseignements suivants :

- ✓ La présentation du soumissionnaire,
- ✓ Les attestations des maîtres d'ouvrages de marchés exécutés par le soumissionnaire prouvant que le dit soumissionnaire a mené dans des conditions satisfaisantes des travaux similaires ;
- ✓ Les listes des matériels et équipements disponibles pour la réalisation du marché y compris ceux que le soumissionnaire se propose d'acquérir pour le besoin du projet ;
- ✓ Une Note méthodologique décrivant le programme d'exécution, le délai, les méthodes et moyens à mettre en œuvre ;
- ✓ Un planning général des tâches établi de manière à respecter les délais contractuels.

c- Validité des offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une période d'au moins 90 jours.

d- Langue des offres

Les offres, la correspondance et les documents associés aux offres, échangées entre le soumissionnaire et le pouvoir adjudicateur doivent être rédigées dans la langue de la procédure qui est le français.

e- Taxe et droits divers

Le présent marché est hors taxe du fait de l'exonération de Caritas à la TVA

f- Remise des offres

Les offres doivent être reçues avant la date limite précisée. Elles doivent comporter tous les documents spécifiés dans les présentes instructions et être déposées à l'adresse suivante :

Caritas Mauritanie,

Nouakchott, ILôt O, N°056A à côté du Consulat de Belgique et en face de l'ancien ORCA.

Tél : +222 42 22 39 00

- Toutes les offres doivent parvenir à l'adresse indiquée au point e ci-dessus au **plus tard le jeudi 23 juillet 2026 avant 16h00.**
- Toutes les offres, y compris les annexes, ainsi que toutes pièces justificatives doivent être présentées sous enveloppe scellée comportant uniquement :

Caritas Mauritanie

Appel d'offre réf : 20260706/002022/PCONV/000401

« Nom du soumissionnaire »

Les offres techniques et financières doivent être placées dans une seule enveloppe scellée.

- **Date et heure limite de réception des offres**

Les offres sont déposées au plus tard le 23 juillet 2026 avant 16h00. Une liste d'émargement est utilisée pour enregistrer les offres à leur date de réception.

Toute offre présentée après cette date ne sera pas considérée.

Les candidats sont invités à mentionner leur adresse e-mail pour recevoir ensuite la publication des résultats.

Les candidats ayant déposés leurs propositions sont invités, le **vendredi 24 juillet à 10h00, à l'ouverture des plis** à la Direction de Caritas. Chaque candidat ou représentant de candidat présente son offre financière. En l'absence d'un candidat, son offre financière sera présentée par un membre de la commission des marchés de Caritas.

- g- Evaluation et comparaison des offres techniques**

L'analyse et l'évaluation des offres techniques se feront sur la base des critères de qualifications suivants :

- **Références techniques**
 - ✓ Expérience du prestataire,
 - ✓ Attestations de bonne exécution pour travaux similaires
 - ✓ Une Note méthodologique décrivant les travaux à entreprendre
 - ✓ Planning de travaux
 - ✓ Reconnaissance légale

- **Matériel**

La disponibilité et l'adéquation du matériel nécessaire pour la réalisation du marché. En tout état de cause, l'Entrepreneur est tenu de disposer du matériel nécessaire et en bon état de fonctionnement pour permettre l'acheminement des produits à leurs destinations dans de très bonnes conditions.

- h- Attribution du marché**

L'offre technique sera notée sur 60 points et l'offre financière sera notée sur 40 points et l'ensemble des deux seront sur 100 points.

Les soumissionnaires n'ayant pas fourni les documents administratifs légaux (attestation NIF, attestation de régularité d'impôt et attestations de régularité CNSS), en cours de validité, seront éliminés.

Les offres qui ont passé l'évaluation technique passeront à la phase suivante.

Lors de l'évaluation finale, les offres économiques seront notées de la plus haute à la plus basse, l'offre la plus économique obtenant 40 points et la note des autres diminuant en fonction de la valeur pondérée de cette base.

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura obtenu la note globale la plus élevée à l'issue de l'évaluation technique et économique.

i- Publication des résultats

Une semaine après les travaux d'examen, le Directeur ou son mandataire publie les résultats. Un email est ainsi envoyé à tous les candidats pour les informer du choix et des motivations de la commission des marchés

j- Modalités de paiement

- Avance de démarrage des travaux à 40% du montant du marché.
- Paiement du reliquat, 60%, après la livraison, sur présentation de la facture et des procès-verbaux de réception par les bénéficiaires.

k- Délai d'exécution

Le délai d'exécution souhaité est de 45 jours et court à partir de la date de signature du contrat.

l- Retards et pénalités

En cas de non-respect des délais fixés ci-dessus, pour l'exécution des travaux, l'Entrepreneur est passible de pénalités dont le montant est de : 1/2.000 par jour de retard du montant du contrat.

Le montant maximum des pénalités est plafonné à 10% du montant du marché, au-delà, le contrat est passible d'être résilié.

m- Transparence

Tout candidat ayant présenté une offre infructueuse pourra demander par écrit à Caritas une explication quant aux motifs pour lesquels son offre n'a pas été retenue. Caritas répondra par écrit au candidat dans un délai de cinq (5) jours ouvrables à compter de la date de réception de sa demande.

n- Négociation

Dans l'hypothèse où toutes les offres sont au-dessus du budget disponible, Caritas se réserve alors le droit d'entrer en négociation avec les candidats, selon l'ordre de classement issu de l'évaluation des offres (c'est-à-dire, d'abord le candidat classé premier, plus s'il le faut, les suivants).

o- Annulation de la procédure d'appel d'offres

En cas d'annulation d'un appel d'offres, les soumissionnaires sont informés par email par Caritas. Lorsque l'appel d'offres est annulé avant la séance d'ouverture des offres, les enveloppes non ouvertes et scellées sont retournées aux soumissionnaires.

L'annulation peut intervenir dans les cas suivants :

- Lorsque l'appel d'offres est infructueux, c'est-à-dire lorsque aucune offre méritant d'être retenue sur le plan qualitatif et/ou financier n'a été reçue ou lorsqu'il n'y a pas eu de réponse ;
- lorsque les éléments techniques ou économiques du projet ont été fondamentalement modifiés ;
- lorsque des circonstances exceptionnelles ou de force majeure rendent impossible la mise en œuvre normale du projet ;
- lorsque toutes les offres conformes sur le plan technique excèdent les ressources financières disponibles et que la phase de négociation n'a pas abouti ;
- lorsqu'il y a eu des irrégularités dans la procédure, ayant notamment empêché une concurrence loyale ;
- L'adjudication n'est pas conforme au principe de bonne gestion financière.

Le pouvoir adjudicateur ne sera en aucun cas tenu de verser des dommages-intérêts, incluant sans restriction des dommages-intérêts pour manque à gagner, liés à l'annulation d'un appel d'offres, quand bien même le pouvoir adjudicateur aurait été informé de la possibilité de dommages-intérêts. La publication d'un avis d'appel d'offres n'engage nullement le pouvoir adjudicateur à mettre en œuvre le programme ou le projet annoncé.

p- Voies de recours

Si un soumissionnaire s'estime lésé par une erreur ou irrégularité commise dans le cadre d'une procédure de sélection ou de passation de marché, il dispose d'un délai d'une semaine pour déposer sa réclamation au secrétariat de Caritas Mauritanie. Sa réclamation sera traitée dans un délai de cinq (5) jours ouvrables.

ANNEXE1 :

LETTRE DE SOUMISSION

Nous soussigné,

Monsieur----- de nationalité -----

Demeurant à -----

Agissant en qualité de ----- au nom et pour le compte de
l'entreprise: -----

Nom et raison sociale : -----

Capital social : -----

N° Registre de commerce : -----

Adresse du siège : -----

Après avoir fait sur place toutes les vérifications utiles et avoir apprécié à notre point de vue et sous notre entière responsabilité la nature et les difficultés des travaux à entreprendre.

Nous nous engageons, si les propositions produites par nous à la présente soumission sont acceptées par Caritas Mauritanie, maître d'ouvrage, à livrer les produits objet de notre soumission, dans un délai de **de 45 jours** compter de la date de signature du contrat

Notre soumission porte sur l'exécution de l'ensemble des travaux prévus dans le dossier d'exécution.

Le montant global de notre offre, payable exclusivement en Ouguiyas, est arrêté à la somme de :

-----UM (-----Ouguiyas).

Hors taxe.

Dans l'éventualité d'une adjudication en notre faveur, nous vous ferons parvenir les adresses des institutions bancaires auprès desquelles nous souhaitons domicilier nos comptes.

() Montant en chiffres et en lettres**

Fait à....., le-----

ANNEXE2 :**Liste des produits
Devis quantitatif**

N°	Description des articles	Quantité	Unité	Prix Unitaire	Prix Total
1	Blé	2	Tonnes		
2	Riz	2	Tonnes		
4	Sorgho	2	Tonnes		
5	Niebbé	0,5	Tonne		
6	Rakkal	1	Tonnes		
7	Sucre	2	Tonnes		
8	Thé	2	Cartons		
9	Biscuit	2	Cartons		
10	Aracchide	0,5	Tonne		
11	Huile	6	Bidons		
12	Détergent	6	Cartons		
13	Café	4	Cartons		
14	Stylos	4	Paquets		
15	Cahiers	4	Cartons		
16	Savons	4	Grosses		
17	Pâtes	4	Unité		
18	Palettes	2	Unité		
19	Tables	4	Unité		
20	Chaises	4	Unité		
21	Comptoirs	2	Unité		
22	Etagères	2	Unité		
23	Balance	2	Unité		
24	Machine à calculer	4	Unité		
25	Transport				
TOTAL					